

Objet :Référence :
2024 / 2 / 5**VOTE DU
BUDGET PRIMITIF
2024**DATE DE CONVOCATION
26 Mars 2024DATE D'AFFICHAGE
26 Mars 2024EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL
MUNICIPAL : 23NOMBRE
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 19

VOTANTS : 22

**EXTRAIT DU
DELIBERATIONS****REGISTRE AUX****du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG**

L'an deux mil Vingt Quatre, le Trois Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présent(e)s : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAU Patricia, DUBOIS Laurent, GHESQUIERE Didier, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

Absent(e)s excusé(e)s :

Mme DYRDA Aurélie donne pouvoir de vote à M. BUISSE Jean-Louis
M. GHESTEM Charles-Edouard donne pouvoir de vote à M. REVEILLON Eric
Mme SCHIRMER Lucie donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène

Absent : M. LLANES David

A été nommé secrétaire : M. GHESQUIERE Didier

Il est rappelé à l'Assemblée que, depuis le 1^{er} Janvier 2023, le référentiel budgétaire et comptable M57 s'applique.

Considérant les éléments présentés relatifs au Budget Primitif pour l'exercice 2024, il est proposé au conseil municipal d'adopter le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 ci-joint.

Equilibré en recettes et dépenses, il s'élève à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 3 442 000,00 € se décomposant comme suit :

Recettes : Chapitre

002	Résultat de fonctionnement reporté	766 911,60 €
013	Atténuation de charges	35 000,00 €
70	Produits des services, du domaine Et ventes directes	285 710,00 €
73	Impôts et taxes	262 731,00 €
731	Fiscalité locale	1 465 850,00 €
74	Dotations et participations	517 751,05 €
75	Autres produits de gestion courante	57 100,00 €
76	Produits financiers	20,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 926,35 €

Dépenses : Chapitre

011	Charges à caractère général	1 032 800,00 €
012	Charges du personnel	1 129 700,00 €
65	Autres charges de gestion courante	259 500,00 €
66	Charges financières	39 000,00 €
67	Charges spécifiques	10 000,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	1 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	665 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	305 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 340 000,00 € se décomposant come suit :

Recettes : Chapitre

13	Subventions d'investissement	76 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	63 558,15 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	230 441,85 €
021	Virement de la section de fonctionnement	665 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	305 000,00 €

Dépenses : Chapitre

001	Solde d'exécution reporté	81 505,58 €
20	Immobilisations incorporelles (dont RAR pour 32 700,00 €)	33 700,00 €
21	Immobilisations corporelles (dont RAR pour 116 236,27 €)	1 084 868,07 €
16	Emprunts et dettes assimilées	89 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 926,35 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le projet de budget primitif pour l'année 2024 tel que ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Pascal ZOUTE